**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 17 juin 2021**

**BULLETIN DE CANDIDATURE**

**AU CONSEIL D’ADMINISTRATION**

***Lors de l’Assemblée Générale a lieu l’élection du Conseil d’Administration qui pourra être partiellement renouvelé. Dans ce cadre, toute personne membre du réseau qui le souhaite peut faire acte de candidature, qu’importe sa fonction au sein du centre social. Le Conseil d’Administration de la FCS93 est composé de 3 collèges : Collège des Bénévoles/Habitants ; Collège des Professionnels et Collège des Institutions et Gestionnaires. Il peut compter de 7 à 30 administrateurs. Il compte actuellement 15 membres.***

**Votre candidature doit être accompagnée d’une lettre exposant vos motivations à rejoindre le Conseil d’administration de la FCS93, que vous présenterez oralement le jour de l’AG.**

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse personnelle :

 Tél. Personnel : Professionnel :

Courriel :

Profession ou activité principale :

Ville, territoire et centre(s) social(aux) concernés par votre engagement :

**Statut en lien avec ce (ces) centre(s) social(aux) *(merci de précisez, plusieurs réponses possibles)***:

* Bénévole :
* Administrateur.trice :
* Salarié(e) - Fonction occupée :
* Élu.e local.e – Délégation.s :

Signature :

**Pour information :**

Nombre de réunions par an : 8 à 10 réunions par an dont l’AG, en journée, soirée (18h30-20h30) et parfois le samedi (10h-16h) pour les réunions de bureau/CA, séminaires, repas inclus. Les membres du C.A. peuvent également s’investir dans des groupes de travail selon leurs disponibilités et leurs centres d’intérêt et participer aux temps forts du réseau (Vœux de la FD, Rencontre des Elu.e.s, journées départementales/régionales, etc.). Le CA post-AG se tiendra le jeudi 1er juillet à 18h30.

*Bulletin à retourner complété et signé à la FCS93**accompagné de votre lettre de motivation*

***au plus tard le 17 juin 2021***

 *(une page dactylographiée maximum)* **par mail à** **contact@centres-sociaux93.fr**